



REUNION DU BUREAU

**VENDREDI 27 JUIN 2025 – 09H30
SAINT-MEDARD-D'AUNIS
SALLE DES FÊTES DE L'ARCHIPEL**

LISTE DES DELIBERATIONS

1. Désignation du secrétaire de séance

DECIDE de désigner Madame Marie-Claude BILLEAUD pour remplir cette fonction.

Vote : pour : 04, contre : 00, abstention : 00

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Bureau du 14 mars 2025

APPROUVE le procès-verbal de la réunion du 14 mars 2025.

Vote : pour : 04, contre : 00, abstention : 00

3. Attribution des marchés de ripisylve – CTAO 2025

DECIDE d'attribuer les marchés concernant la ripisylve selon le plan détaillé présenté,

AUTORISE Madame la Présidente à prendre toutes les dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération, y compris la passation d'éventuels avenants.

Vote : pour : 04, contre : 00, abstention : 00

4. Demande de subvention : marché de ripisylve - CTAO 2025

ACCEPTE le plan de financement du programme de l'intervention sur la végétation rivulaire du Curé canalisé entre le pont du Booth et Réhon tel que décrit ci-dessus ;

SOLLICITE une subvention pour cette opération auprès du Département de la Charente-Maritime à hauteur de 10%, soit un montant de 18.510€,

SOLLICITE une subvention pour cette opération auprès de l'AELB à hauteur de 50%, soit un montant de 92.550,00€

SOLLICITE une subvention pour cette opération auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 20%, soit un montant de 37.020€.

AUTORISE Madame La Présidente à déposer les demandes de subvention ainsi qu'à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Vote : pour : 04, contre : 00, abstention : 00

5. Dragage et baccage des ruissons maritimes du Curé, Villedoux et de la Chaudière 2025

APPROUVE le devis du programme de baccage 2025 du Département tel que décrit ci-dessus ;

AUTORISE Madame la Présidente à signer le devis correspondant ainsi que tous les documents se rapportant à cette décision.

Vote : pour : 04, contre : 00, abstention : 00

6. Demande de subvention : Dragage et baccage des ruissons maritimes du Curé, Villedoux et de la Chaudière 2025

ACCEPTE le plan de financement du programme de l'opération de dragage et baccage pour 2025 tel que décrit ci-dessus ;

SOLLICITE une subvention pour cette opération auprès du Département de la Charente-Maritime pour un montant de 30 081,00€ ;

AUTORISE Madame la Présidente à déposer la demande de subvention et à prendre toutes les dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération et avenants éventuels.

Vote : pour : 04, contre : 00, abstention : 00

7. Cession de parcelle sur la commune de Nuaillé-d'Aunis par un riverain

ACCEPTE l'acquisition de cette parcelle

AUTORISE Madame la Présidente à faire toutes les démarches ainsi qu'à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Vote : pour : 04, contre : 00, abstention : 00